



Athénée Joseph Bracops

Anderlecht, le 24 août 2026

AVIS n°01

Au responsable légal de l'élève mineur,
A l'élève majeur.

Objet : Prise de connaissance des projets éducatif et pédagogique de la Commune d'Anderlecht, du R.O.I et du P.E. de l'Athénée JOSEPH BRACOPS

Nous vous invitons à lire et à prendre connaissance sur le site de l'école www.josephbracops.be des documents suivants :

- Projet d'école de l'Athénée Joseph Bracops
- Projets éducatif et pédagogique des écoles communales d'Anderlecht
- Règlement des études et d'ordre intérieur de l'Athénée Joseph Bracops

et à remettre le talon de prise de connaissance au titulaire de classe pour le jeudi 02 septembre 2026 AU PLUS TARD

BARIDEAU J-F. - BARIDEAU T.
Proviseurs

VAN ELEWYCK V.
Préfète des Études